

AGRICULTURE: Grippe aviaire, le gouvernement confirme des indemnisations pour la filière

Le ministre de l'Agriculture a confirmé vendredi dernier qu'il allait débloqué rapidement une enveloppe de 77 millions d'euros pour soutenir les producteurs de palmipèdes, qui ont été touchés par la grippe aviaire. "Sur les 77 millions d'euros, il y en aura 60 millions, en cofinancement avec l'Europe, pour les pertes dues au vide sanitaire, et 17 millions pour la période post restrictions sanitaires (après le 29 mai), en attendant que la filière, complètement désorganisée, puisse repartir" indique Michel Fruchet, président du CIFOG. www.lefoiegras.fr